

# Fiche d'information sur le produit

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/2016 DE LA COMMISSION

**Nom ou marque commerciale du fournisseur:** AIRLUX

**Adresse du fournisseur:** Customer Office, rue du Relai 10, Charleville-Mézières, FR

**Référence du modèle:** ART82

**Type d'appareil de réfrigération:**

Appareil à faible niveau de bruit:	Non	Type de construction:	intégré
Appareil de stockage du vin:	Non	Autre appareil de réfrigération:	Non

**Paramètres généraux du produit:**

Paramètre	Valeur	Paramètre	Valeur
Dimensions hors tout (millimètres)	Hauteur	818	Volume total (dm <sup>3</sup> ou l)
	Largeur	595	
	Profondeur	548	
IEE	125	Classe d'efficacité énergétique	F
Émissions de bruit acoustique dans l'air [dB(A) re 1 pW]	39	Classe d'émission de bruit acoustique dans l'air	C
Consommation d'énergie annuelle (kWh/an)	187,0	Classe climatique:	tempérée élargie
Température ambiante minimale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	10	Température ambiante maximale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	32
Réglage hiver	Non		

**Paramètres des compartiments:**

Type de compartiment	Paramètres et valeurs de compartiment				
	Volume de compartiment (dm <sup>3</sup> ou l)	Réglage de température recommandé pour un stockage optimisé des denrées alimentaires (°C) Ces réglages ne doivent pas être en contradiction avec les conditions de stockage prévues à l'annexe IV, tableau 3	Pouvoir de congélation (kg/24h)	Defrosting type (auto-defrost=A, manual defrost=M)	
Garde-manger	Non	-	-	-	-
Stockage du vin	Non	-	-	-	-
Cave	Non	-	-	-	-
Denrées alimentaires fraîches	Oui	98,0	-	-	A

Denrées hautement périssables	Non	-	-	-	-
Sans étoile ou fabrication de glace	Non	-	-	-	-
1 étoile	Non	-	-	-	-
2 étoiles	Non	-	-	-	-
3 étoiles	Non	-	-	-	-
4 étoiles	Oui	17,0	-	2,6	-
Zone 2 étoiles	Non	-	-	-	-
Compartiment à température variable	-	-	-	-	-
<b>Compartiments "quatre étoiles"</b>					
Dispositif de congélation rapide			Non		
<b>Paramètres de la source lumineuse:</b>					
Type de source lumineuse			-		
Classe d'efficacité énergétique			-		
<b>Durée minimale de la garantie offerte par le fabricant: 24 mois</b>					
<b>Informations supplémentaires:</b>					
<b>Lien internet vers le site web du fabricant où se trouvent les informations visées au point 4 a) de l'annexe du règlement (UE) 2019/2019 de la Commission: <a href="http://www.airlux.com">www.airlux.com</a></b>					